



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15ème
Nom de site	310604	Numéro	T10550
Adresse du site	89, boulevard Pasteur	Hauteur	R+16 (65.50m)
Bailleur de l'immeuble	privé	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz (non allumé) 800 et 2600MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'information			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	27/09/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	25/08/2017
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	25/10/2017

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Afin d'optimiser la qualité radio ainsi que de répondre favorablement à l'augmentation continue de nouveaux clients sur la commune de PARIS, l'opérateur doit implanter de nouveaux équipements sur l'immeuble.
Détail du projet	Ce projet concerne le renforcement des fréquences (ajout 700MHz, 800MHz et 2600MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G avec des antennes multibandes en lieu et place des bibandes (fréquences 700MHz non allumé, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 150°, 240° et 350°.
Tilts (degrés)	6°

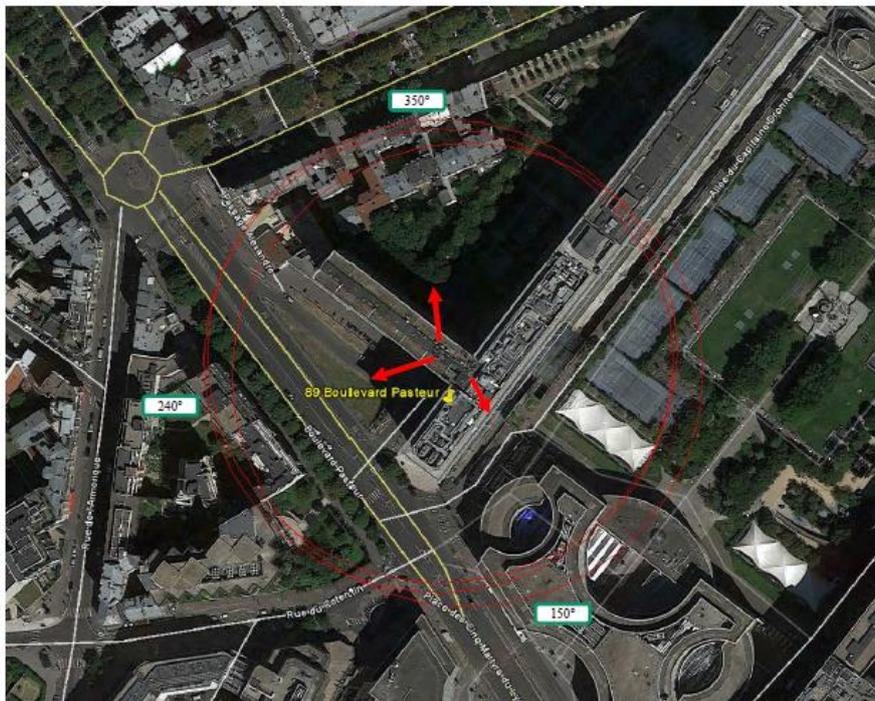
Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Ce projet consiste au Remplacement de 3 antennes existantes de hauteur 2m par 3 antennes de hauteur 2m et au remplacement de 3 antennes de hauteur 1,40m par 3 antennes de hauteur 1,40m en lieu et place.
Zone technique	Les baies techniques sont sur le toit au pied des antennes
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	67m

Conformité du dossier

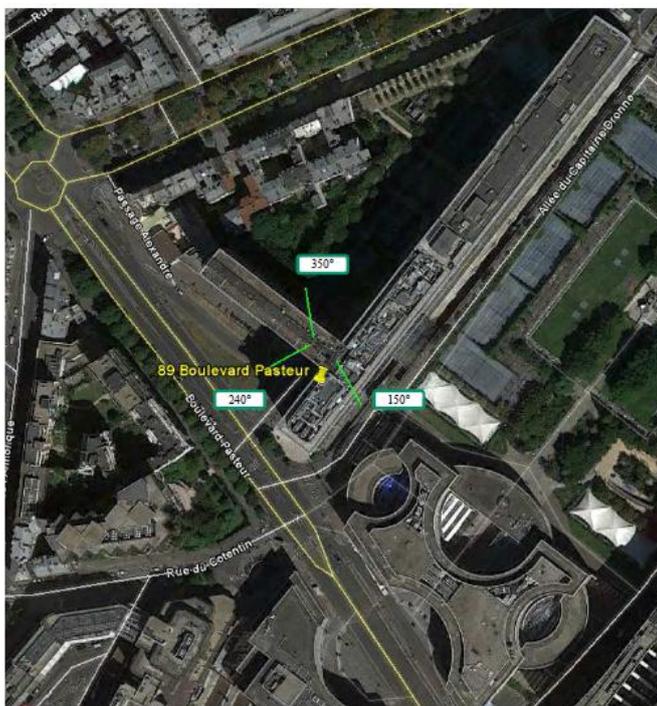
Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Il n'existe pas de sites sensibles dans un rayon de 100m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



25 Mètres

Secteur 1 - 350° : il n'existe pas de bâtiment en vue directe dans les 25m

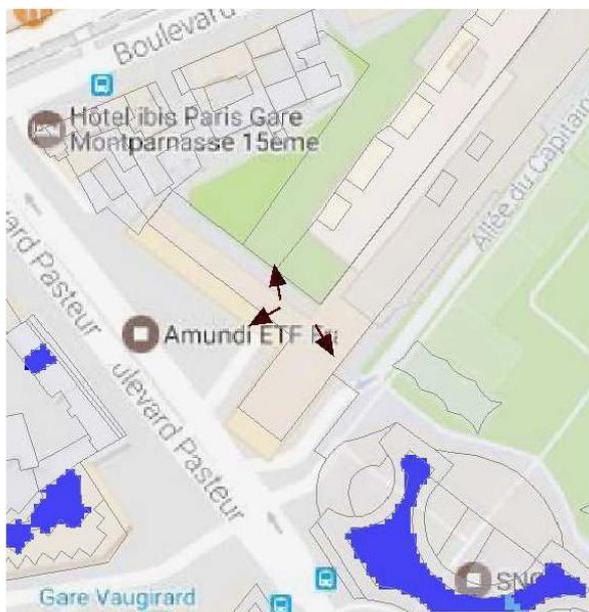
Secteur 2 - 150° : il n'existe pas de bâtiment en vue directe dans les 25m

Secteur 3 - 240° : il n'existe pas de bâtiment en vue directe dans les 25m

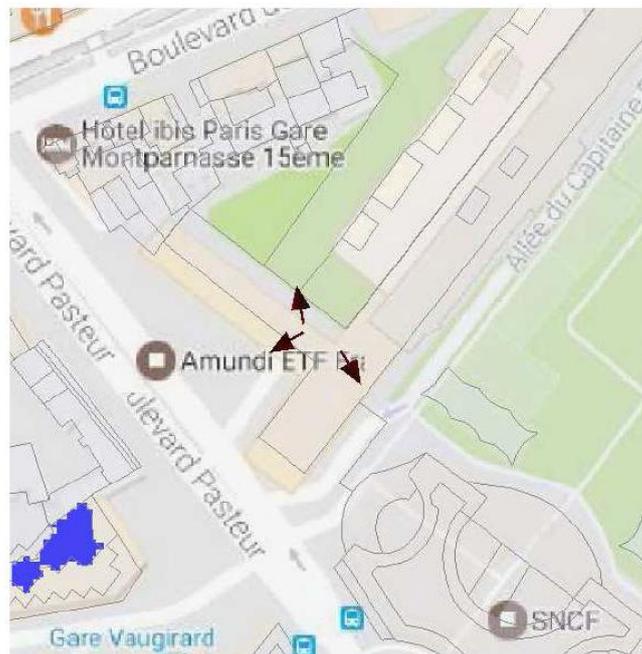
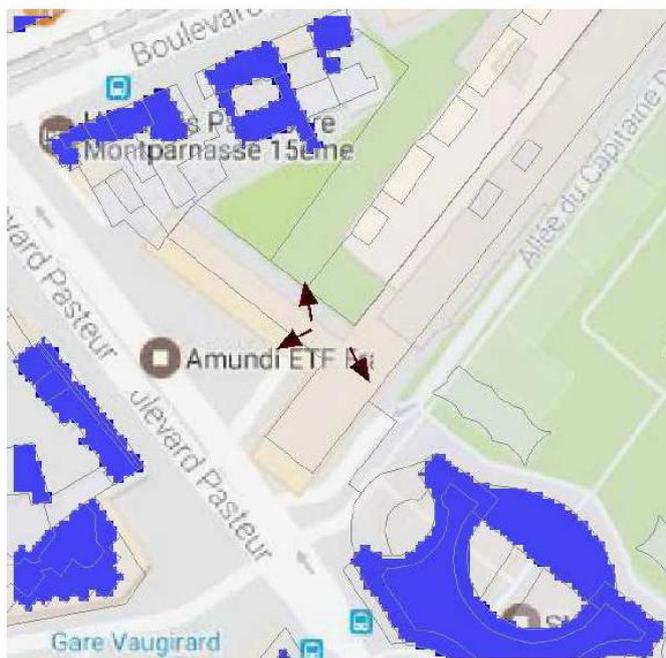


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Azimut 150°, estimation à 34,50m



Azimut 240°, estimation à 37,50m



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE 2017

Vue des Antennes Avant/Après

ETAT EXISTANT
S1 - S3

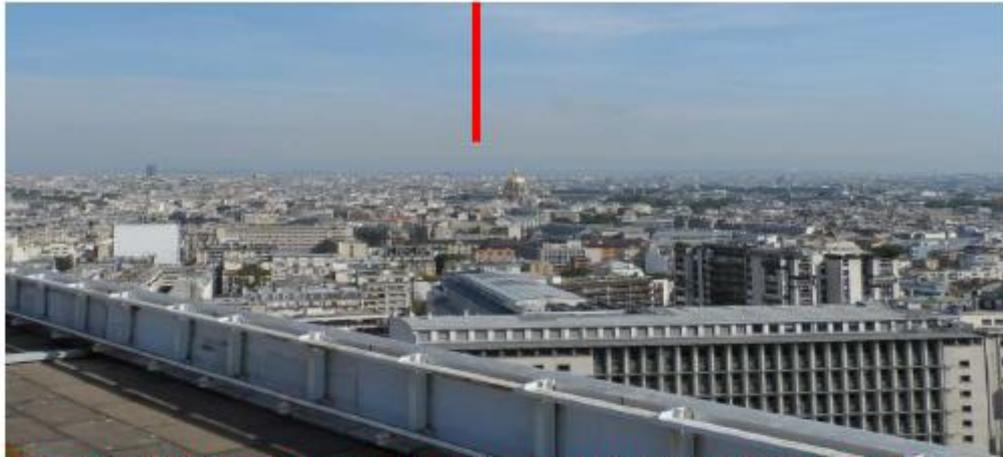


ETAT PROJET
S1 - S3



Vue des Azimuts

1



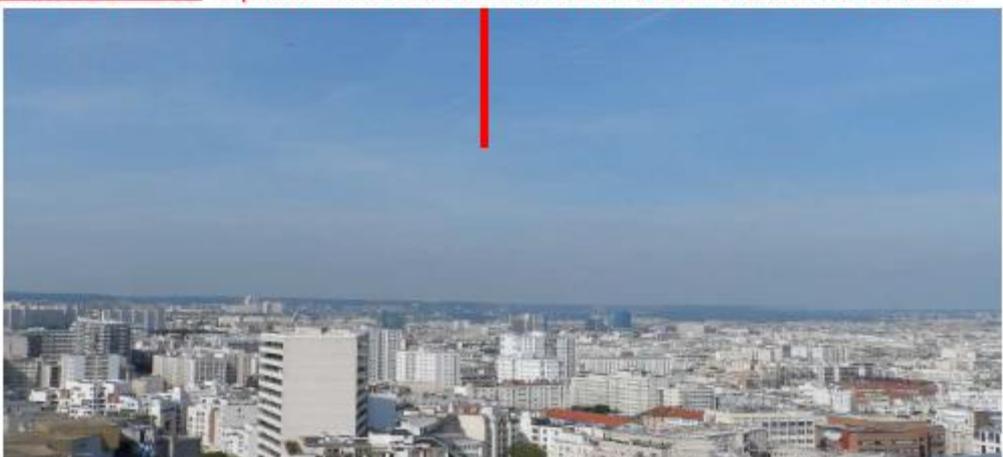
Secteur 1 - 350° : pas d'immeuble en vue directe à une distance de 25 m

2



Secteur 2 - 150° : pas d'immeuble en vue directe à une distance de 25 m

3



Secteur 3 - 240° : pas d'immeuble en vue directe à une distance de 25 m

24